

Le décor du centre monumental de l'agglomération du Castellas à Murviel-lès-Montpellier (Hérault)

Patrick Thollard, Ophélie Vauxion, Ghislain Vincent, Alain-Gilles Magdinier

▶ **To cite this version:**

Patrick Thollard, Ophélie Vauxion, Ghislain Vincent, Alain-Gilles Magdinier. Le décor du centre monumental de l'agglomération du Castellas à Murviel-lès-Montpellier (Hérault). Catherine Balmelle, Hélène Eristov et Florence Monier. Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, Fédération Aquitania, p. 17-31, 2011, Supplément 20. halshs-00743467

HAL Id: halshs-00743467
https://shs.hal.science/halshs-00743467

Submitted on 26 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Décor et architecture en Gaule
entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge

Actes du colloque international
Université de Toulouse II-Le Mirail
9-12 octobre 2008

Textes réunis par
Catherine Balmelle, Hélène Eristov, Florence Monier

avec le concours de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, du laboratoire TRACES (Toulouse II-CNRS, UMR 5608), du laboratoire AOROC (UMR 8546 CNRS-École Normale Supérieure, Paris), du département des Sciences humaines et sociales du CNRS, de l'INRAP, de l'INHA, du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Midi-Pyrénées.

Aquitania
Supplément 20
– Bordeaux –

Comité scientifique du Colloque

Jean-Charles Balty, professeur émérite, Université de Paris IV
Jean-Pierre Bost, professeur émérite, Université de Bordeaux 3
Daniel Cazes, conservateur du Musée Saint-Raymond, Toulouse
Hélène Dessales, maître de conférence en archéologie, AOROC-UMR 8546, ENS-CNRS
Jean-Pierre Darmon, directeur de recherche émérite
Myriam Fincker, CNRS, Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA), Pau
Michel Fuchs, professeur, Université de Lausanne (Suisse)
Carmen Guiral-Pelegrin, professeur, Uned, Madrid (Espagne)
Henri Lavagne, membre de l'Institut, Paris
Robert Sablayrolles, professeur, Université de Toulouse II- Le Mirail
Gilles Sauron, professeur, Université de Paris-IV
Christian Sapin, directeur de recherche, CNRS, Dijon

Comité d'organisation du Colloque

Catherine Balmelle, directeur de recherche et responsable du Centre Henri Stern de Recherche sur la mosaïque, AOROC-UMR 8546, ENS-CNRS
Hélène Eristov, chargée de recherche et responsable du Centre d'études sur la peinture murale romaine, AOROC-UMR 8546, ENS-CNRS
Nicole Blanc, chargée de recherche, AOROC-UMR 8546, ENS-CNRS
Alexandra Dardenay, maître de conférence, Université de Toulouse II-Le Mirail, Laboratoire TRACES
Emmanuelle Boube, maître de conférence, Université de Toulouse II-Le Mirail, Laboratoire TRACES
Amina-Aïcha Malek, chargée de recherche, AOROC-UMR 8546, ENS-CNRS

Fédération Aquitania
Maison de l'Archéologie
8, Esplanade des Antilles
F – 33607 Pessac cedex
Tél. 33 (0)5 57 12 46 51 - Fax 33 (0)5 57 12 45 59
aquitania@u-bordeaux3.fr http://aquitania.u-bordeaux3.fr

Directeur de la Publication : Alain Bouet
Secrétaire des Publications : Stéphanie Vincent
Traitement des images : Marie-Laure Maraval (SYGNE)
Graphisme de couverture : Stéphanie Vincent
© AQUITANIA 2011
ISBN : 2-910763-22-6

Mai 2011

Sommaire

Auteurs 9

Avant-propos 13

1. Articulation des décors dans les espaces architecturaux

P. Thollard, O. Vauxion, G. Vincent, A.-G. Magdinier

Le décor du centre monumental de l'agglomération du Castellas à Murviel-lès-Montpellier (Hérault) 17-31

J. Boislève, J.-Y. Breuil, B. Houix, O. Vauxion

Mosaïques et peintures d'un quartier de *Nemausus*. La fouille du parking Jean-Jaurès à Nîmes (Gard) 33-48

J. Boislève, J.-Y. Breuil, Ph. Cayn, B. Houix, O. Vauxion

Architecture et décor d'une *domus* dans le quartier sud-ouest de Nîmes durant le Haut-Empire. La fouille du parking Jean-Jaurès, îlot G 49-66

J. Hénique

La fouille de la maison au Griffon à Nîmes (Gard) 67-79

R. Sabrié

Maisons du Clos de la Lombarde à Narbonne : architecture et décoration 81-92

J.-P. Loustaud, A.A. Malek

Décors et expériences spatiales dans les *domus* de l'élite d'*Augustoritum* 93-109

D. Tardy, S. Bujard, É. Pénisson

Architecture publique et *domus* : un langage ornemental commun ? L'exemple de *Vesunna* 111-124

J. Hénique

Aperçu sur un îlot antique de Bordeaux. Le décor d'une *domus* de la première moitié du Ier siècle p.C. : étude préliminaire 125-129

H. Eristov, S. Robin

Les décors peints d'un quartier de Lutèce : bilan des découvertes 131-149

H. Eristov, S. Robin

Les décors peints de la fouille du Collège Sainte-Barbe (Paris 5e) 151-159

Fr. Mallet, Cl. Besson, Cl. Allonsius, avec la collaboration de J.-Fr. Lefèvre, Fl. Monier

Les enduits peints de deux villas en Île-de-France 161-170

Chr. Gaston, Cl. Munier
La *domus* au Neptune à Besançon : les sols au sein d'un programme architectural ostentatoire 171-183

S. Delbarre-Bärtschi, M. E. Fuchs
Architecture d'intérieur en Suisse romaine 185-198

Cl. Vibert-Guigue
Cartographie de décors peints et stuqués découverts *in situ* sur du bâti antique en Gaule 199-211

2. Formes architecturales et spatialité

C. Balmelle
Décors du *frigidarium* dans les thermes publics et privés d'Aquitaine 215-229

Fr. Veyssière, C. Viers
L'*opus punicum* d'un balnéaire tardo-républicain dans le Toulousain 231-240

H. Dessales
Décor et fontaines domestiques dans les Gaules : une adaptation des modèles italiques ? 241-255

É. Morvillez
L'apparition et le développement des absides dans l'architecture domestique gallo-romaine 257-278

Fr. Dumasy
Décors de la scène et lieux du décor dans les édifices de spectacle gallo-romains 279-298

D. Fellague
Le décor de l'*aditus* nord du théâtre antique de Lyon 299-309

S. Groetembril
La question des pièces souterraines peintes en Gaule 311-320

V. Brunet-Gaston, avec la collaboration de Fl. Monier
Une pièce semi-enterrée à Eckbolsheim (Bas-Rhin) et sa décoration peinte 321-328

Cl. Vibert-Guigue
Le décor des cryptoportiques en Gaule à travers l'exemple de Bavay (Nord) 329-342

3. Espace de la culture : la construction d'un imaginaire romain

A. Dardenay
Circulation des images : place, fonction et interprétation des thèmes iconographiques dans la peinture en Gaule 345-357

J.-P. Darmon
Les images en mosaïque du décor domestique gallo-romain du I^er^ au III^e^ siècle : nature et fonctions 359-375

R. Robert
La description poétique du décor des villas de Gaule : entre réalité et objet de mémoire littéraire 377-390

G. Herbert de la Portbarré-Viard
Venance Fortunat et la représentation littéraire du décor des villas après Sidoine Apollinaire..... 391-401

4. Les matériaux et la délimitation de l'espace

V. Brouquier-Reddé, S. Cormier
Le chantier de décoration et les déchets de pierre du sanctuaire de Mars Mullo d'Allonnes (Sarthe) 405-419

D. Foy
Décor architectural en verre à la fin de l'Antiquité en Gaule méridionale. Quelques indices de mise en œuvre..... 421-433

Fr. Labaune-Jean, G. Le Cloirec
L'environnement décoratif de la Bretagne romaine 435-449

K. Jardel, Gr. Tendron, J.-Y. Lelièvre
Les décors d'applique de la curie du forum d'*Aregenua*, Vieux (Calvados)..... 451-461

E. Boube
Éléments inédits de décoration pariétale, *crustae* figurées et tesselles de mosaïque, de la villa de Chiragan (Martres-Tolosan, Haute-Garonne)..... 463-483

M. Thorel
Le rôle des imitations d'*opus sectile* dans la peinture murale gallo-romaine (deuxième moitié du Ier siècle - fin du IIIe siècle p.C.) 485-497

E. Dubois-Pelerin
Décors luxueux de schistes incrustés en Gaule..... 499-508

Cl. Allag, N. Blanc, B. Palazzo-Bertholon
Le décor de stuc en Gaule (Ier-VIIIe siècle)..... 509-523

J. Boislève, en hommage à P. Chardron-Picault (†)
Un important décor architectural en stuc à Autun 525-538

J. Boislève, A. Provost
Les stucs de la *villa maritima* de Mané-Véchen, anciennes découvertes et nouveaux décors..... 539-552

D. Heckenbenner, M. Mondy, M. Frenzel, K. Boulanger
Enduits peints et espaces architecturaux en milieu urbain et rural chez les Médiomatriques..... 553-565

Cl. Allag
Ouvertures, embrasures..... 567-577

É. Broillet-Ramjoué, S. Bujard
Fenêtre ou la quatrième dimension de la paroi 579-593

5. Pérennité et renouvellement du décor et de son espace

C. Guiral Pelegrín, A. Mostalac Carrillo
Programas decorativos de época republicana en el valle medio del Ebro conservadurismo y progresismo 597-609

A.-M. Guimier-Sorbets
Décors de sols en Gaule, à l'époque grecque et au début de l'époque impériale 611-624

F. Olmer, V. Blanc-Bijon
Architecture et pavements de l'*oppidum* de l'Ermitage à Alès : nouvelle découverte et réexamen 625-633

J.-D. Laffite
La mosaïque géométrique du porche de la villa de Larry à Liéhon (Moselle) 635-646

R. Rogliano
Tracés préparatoires sur les mosaïques de Nîmes et de Villevieille 647-654

O. Leblanc
Des stucs du Bas-Empire à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) 655-661

St. Büttner, A. Coutelas
Mortiers de chaux et décors architecturaux en Gaule de l'Antiquité au haut Moyen Âge 663-673

B. Mérel-Brandenburg, Ph. Blanc, A. Blanc
Espace architectural, décor sculpté et matériaux en Languedoc méditerranéen au cours de l'Antiquité tardive 675-688

Cl. Coupry, B. Palazzo-Bertholon
Les pigments verts, rouges et bleus dans les décors peints de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge 689-698

G. Trovabene
Persistenze tardoantiche nelle stesure musive pavimentali del Medioevo 699-708

V. Czerniak
Les décors picturaux des premiers siècles du Moyen Âge : une tradition antique pérennisée et renouvelée. L'exemple de l'autel préroman de Saint-Pierre de Moissac 709-714

Synthèses conclusives, *par Jean-Pierre Darmon* 715-719

Références bibliographiques 721-754
Résumés 755-762
Indices 763-
Discussions accessibles en ligne sur le site http://aquitania.u-bordeaux3.fr

Le décor du centre monumental de l'agglomération du *Castellas* à Murviel-lès-Montpellier (Hérault)

Patrick Thollard, Ophélie Vauxion, Ghislain Vincent, Alain-Gilles Magdinier

Le site

L'agglomération qui occupe la colline du *Castellas*, à une douzaine de kilomètres au nord-ouest de Montpellier, naît au début du IIe s. a.C. dans ce mouvement d'intense urbanisation du Midi de la Gaule qui doit autant au dynamisme propre des sociétés celtiques méditerranéennes qu'à l'influence grandissante de Rome dans la région. L'établissement, dont les débuts demeurent mal connus faute de fouilles des niveaux correspondants, connaît un développement très rapide et constitue au début du Ier s. a.C. une des plus vastes agglomérations du territoire des Volques Arécomiques (en dehors de Narbonne et de Nîmes, bien évidemment). La fortification enserre une superficie de 22 ha auxquels il faut ajouter une occupation *extra muros* relativement importante (fig. 1). Ce développement se poursuit au début de l'Empire, l'agglomération bénéficiant d'un statut de droit latin (acquis sans doute à l'époque césarienne) qui lui confère une autonomie qu'elle conservera au moins jusqu'à la fin du Ier s. p.C. Le nom antique de l'agglomération n'est pas connu (pour l'instant) mais il faut le chercher parmi ceux des communautés de droit latin citées par Pline qui ne sont pas identifiées.

L'agglomération est établie sur une colline située juste au nord du village actuel de Murviel-lès-Montpellier, directement au contact des garrigues. Le sommet est un plateau qui culmine à un peu moins de 200 m d'altitude, enserré au nord et à l'ouest par la fortification. L'occupation se développe sur les versants sud et est et s'organise en deux zones distinctes : le sommet plat et une série de terrasses resserrées et au relief accidenté forment ce qu'on appelle la "ville haute" ; en contrebas, la "ville basse" occupe un vaste espace descendant en pente douce jusqu'aux abords du village actuel. Si l'organisation interne de l'agglomération reste assez largement méconnue (en particulier le réseau des voies), les prospections ou les fouilles anciennes ont révélé un grand nombre de zones d'habitat ou d'artisanat sur tout le site[1].

Le centre monumental

Le centre monumental est établi sur un secteur naturellement privilégié, au pied des terrasses escarpées de la partie haute de la colline, sur une zone dégagée ouvrant largement sur le bassin de Montbazin et la mer (fig. 2). Malgré une exploration ancienne (XIXe s. et années 1950), son identification comme quartier monumental est toute récente : elle date des travaux

1- Depuis 2001, un nouveau programme de recherches a été entrepris à l'initiative de l'université Paul Valéry-Montpellier III, et de la DRAC Languedoc-Roussillon, dans le cadre de l'UMR 5140 du CNRS "Archéologie des sociétés méditerranéennes", avec le soutien de la Commune de Murviel-lès-Montpellier, de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, du Département de l'Hérault et de la Région Languedoc-Roussillon. Il associe de nombreux chercheurs appartenant à l'Université, au CNRS, au Ministère de la Culture et de la Communication et à l'INRAP. La coordination est assurée par P. Thollard (Université Paul Valéry). Les recherches se développent autour de quatre axes principaux : les fortifications (Cl.-A. de Chazelles), l'habitat et l'artisanat (St. Raux), l'évolution de la zone monumentale (P. Thollard) et l'étude du territoire de l'agglomération antique (G. Sachot).

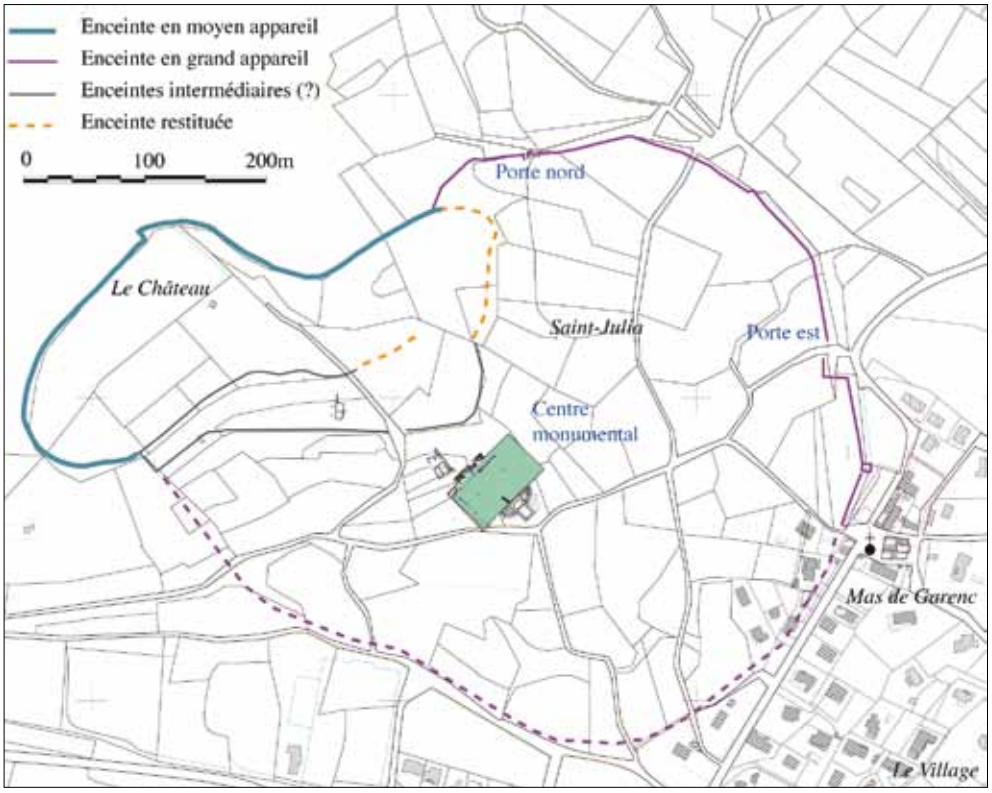


Fig. 1. Le site du Castellas (P. Thollard, G. Marchand).



Fig. 2. Vue aérienne du centre monumental au début de la campagne 2007 (N. Chorier).

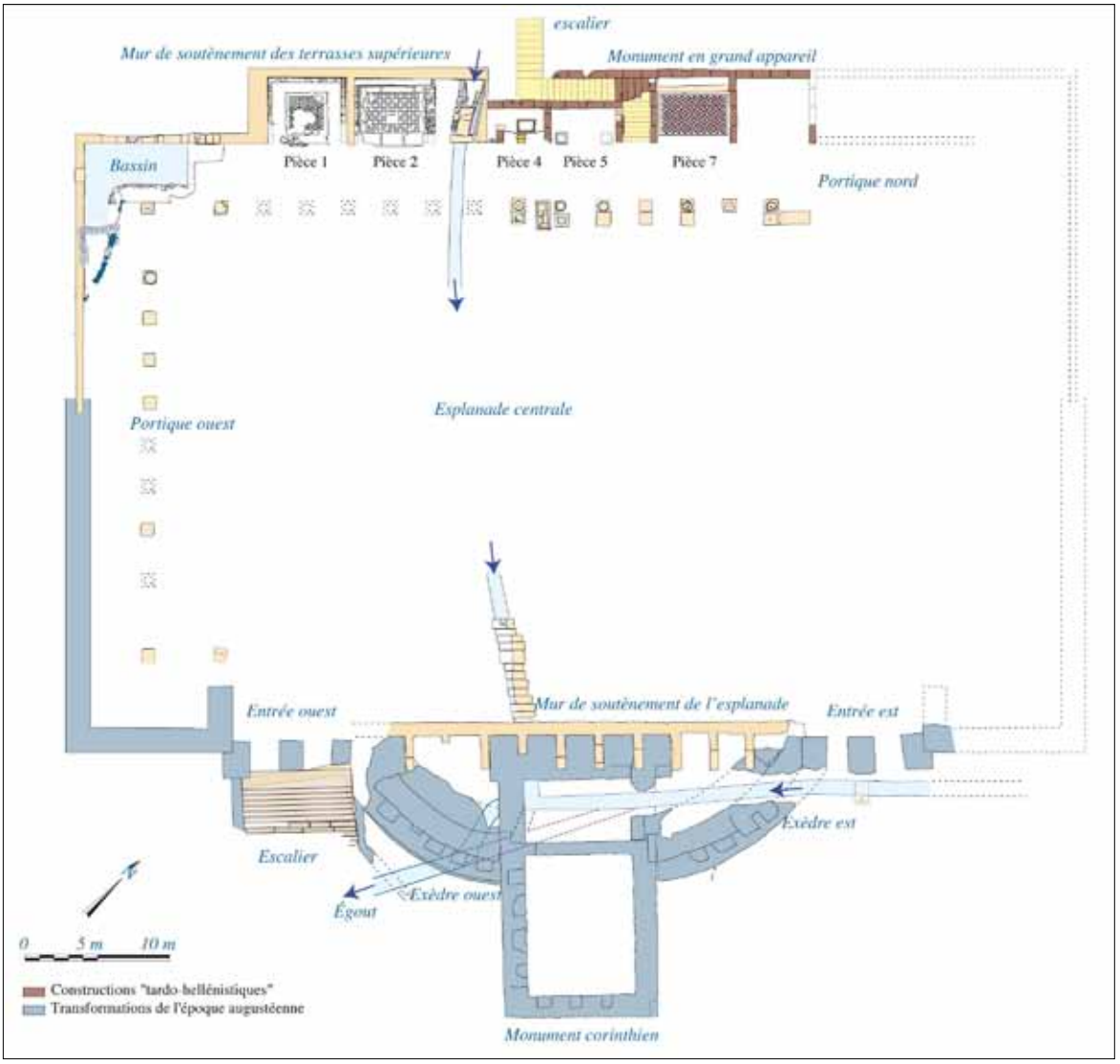


Fig. 3. Plan général du centre monumental à l'époque augustéenne (P. Thollard, G. Marchand).

menés entre 1981 et 1991 qui ont mis au jour les fondations d'un bâtiment rectangulaire encadré de deux exèdres en quart de cercle, interprété alors comme un temple d'ordre corinthien[2].

Les travaux menés depuis 2001 ont permis de préciser la forme et l'évolution du centre monumental. Si l'exploration est loin d'être terminée, l'organisation générale se dessine assez distinctement (fig. 3). Les bâtiments, qui occupent une surface de plus de 4000 m^2, s'organisent autour d'une vaste esplanade de plus de 2000 m^2 (environ 60 m d'est en ouest et 35 m

2- Ce monument a fait l'objet d'une première publication en 1995 (Gassend *et al.* 1994-1995) dont les conclusions ont été reprises dans la synthèse réalisée par Fr. Favory dans le cadre du Programme collectif de Recherches sur les agglomérations secondaires en Languedoc-Roussillon coordonné par J.-L. Fiches (Favory 2002, 447-450). Nous en avons proposé une analyse critique après nos premières fouilles et nous préférons le désigner sous le terme plus neutre de "monument corinthien" (Raux & Thollard 2003, 76-88).

du nord au sud) installée sur une terrasse en terre-plein limitée, au sud, par un mur de soutènement muni de refends perpendiculaires. La place est bordée sur trois de ses côtés par un portique. Les côtés ouest et nord sont reconnus, la branche orientale est restituée par symétrie (son emplacement correspond à la limite de parcelles). La galerie ouvre sur la place par une colonnade en calcaire coquillier, d'ordre toscan, dont les fûts et les chapiteaux étaient enduits (dix pour la branche ouest – et est – et vingt pour la branche nord). Le sol de la galerie est de plain-pied avec celui de la place. L'un et l'autre ne comportent aucun aménagement particulier : c'est un simple sol de terre battue. Sur le côté sud de la place, se trouve le grand monument d'ordre corinthien exploré par nos prédécesseurs. De part et d'autre de cet édifice, la fouille vient de mettre au jour les vestiges d'escaliers permettant d'accéder à la place.

La partie nord du site présente un état de conservation remarquable, dû à sa situation en pied de colline : les éboulis ont constitué un dépôt protecteur préservant non seulement les élévations mais aussi les éléments du décor (en place ou isolés). Adossées à la colline, une série de salles en exèdres (quatre sont actuellement dégagées) ouvre en arrière du portique, doublant la profondeur de cette aile. Si leur conception est identique (salles juxtaposées ouvrant uniquement sur le portique), leur disposition n'est pas entièrement symétrique dans la mesure où, d'une part, l'angle nord-ouest est occupé par un bassin aménagé autour d'une petite source coulant au pied de la colline et où, d'autre part, dans la partie centrale, les salles en exèdres réutilisent partiellement les structures d'un bâtiment antérieur, de type "tardo-hellénistique", pour reprendre une expression usuelle dans le midi de la Gaule. D'ouest en est, la pièce 1 (à mosaïque géométrique noir et blanc), la pièce 2 (à *opus sectile*), la pièce 5 (exèdre centrale du portique nord) ; la pièce 7 (à mosaïque à décor géométrique noir-blanc-rouge : il faut faire abstraction du mur de bouchage plus tardif). Les pièces 3, 4 et 6 ne constituent pas de véritables exèdres : la 3 est une sorte de "local technique" abritant un collecteur en pente assurant l'évacuation des eaux de la terrasse supérieure ; la 4, qui appartenait au monument antérieur, n'a pas été réutilisée dans l'ensemble monumental (elle a été amputée de sa partie orientale par la construction du collecteur et a été condamnée) ; la pièce 6 est un escalier appartenant lui aussi à l'état antérieur et conduisant à la terrasse supérieure.

Comme on l'a suggéré en évoquant l'existence d'un monument de type tardo-hellénistique, l'ensemble a connu plusieurs états entre la fin du IIe s. a.C. et le début de l'Empire. La description des vestiges qu'on vient de faire correspond à l'état le plus abouti de l'ensemble monumental qu'il faut situer à l'époque augustéenne, autour du changement d'ère. Cette période voit la transformation complète de la partie sud (construction du monument corinthien, des escaliers) ainsi que la réorganisation d'une partie, au moins, des salles en exèdres du portique nord. Cette phase de restructuration est sans nul doute liée au développement du culte impérial, comme l'indiquent plusieurs inscriptions dont une dédicace à Auguste datée de 11-12 p.C. L'étape suivante est marquée par la désaffectation d'une partie importante du centre public marquée, en particulier, par le bouchage de certaines des salles en arrière du portique nord (dont la pièce 7) qui intervient assez tôt (fin Ier s.-début du IIe s. p.C.) et qui reste un sujet d'étonnement. Quoi qu'il en soit, cet abandon précoce a eu pour conséquence de figer le décor de l'époque augustéenne qui nous intéresse ici.

Il n'est pas question, bien évidemment, de passer en revue dans le cadre de cet article tous les aspects de la décoration du centre monumental, et ce d'autant moins que la fouille est loin d'être terminée. Dans la partie dégagée actuellement, deux salles adossées au portique nord méritent une attention particulière, les pièces 2 et 7 (fig. 4). Elles ont livré suffisamment d'éléments pour qu'on puisse restituer assez fidèlement



Fig. 4. Le portique nord vu du sud-ouest (P. Thollard).



Fig. 5. La pièce 2 vue du sud (P. Thollard).

l'organisation générale de leur décor et comprendre ainsi les choix opérés par les maîtres d'œuvre.

La pièce 2

La pièce 2 fait partie d'un ensemble de deux salles situées dans un renfoncement de 13,50 m de largeur et de 4,50 m de profondeur en arrière du portique nord, côté ouest. Ces deux petites salles possèdent des dimensions voisines et sont ouvertes au sud. Les trois autres côtés sont fermés par des murs aveugles. Cette pièce n'a connu qu'un état (mais peut-être plusieurs phases d'utilisation) et son aménagement est attribuable aux grandes transformations de la période augustéenne[3].

Elle mesure 4,70 m d'ouverture sur 4,20 m de profondeur. L'élévation des deux murs de refend est assez bien conservée, jusqu'à 1,50 m de hauteur selon les endroits (fig. 5). L'arase générale suit la pente oblique du remblai de destruction qui a scellé la pièce. Les têtes de mur ont entièrement disparu et des fosses irrégulières sont visibles à leur emplacement, au contact du sol du portique. Il s'agit des fosses de récupération des éléments en grand appareil (colonnes engagées ou pilastres) qui devaient orner les têtes de mur. Les parois intérieures de la salle étaient décorées de placages muraux et le sol d'un *opus sectile*. Toutes les plaques ont été récupérées dès l'Antiquité (sans doute dès la désaffectation de cette partie du centre monumental) mais leurs traces sont parfaitement visibles, en négatif, sur le mortier de pose. Ainsi, le décor est-il restituable en majeure partie.

Le sol

L'*opus sectile* présente une composition géométrique simple. Le tapis central est un damier sur la base d'un carré d'un pied de côté (soit 29,5 cm). Le dessin alterne carrés simples et carrés portant un carré sur la pointe (fig. 6). Sur trois côtés, le tapis est en-

3- L'architecture et le décor de la pièce ont fait l'objet d'une première étude par V. Glibert dans le cadre d'un mémoire de Master 1 soutenu à l'université de Provence, sous la direction de Xavier Lafon, que nous remercions ici pour sa collaboration.

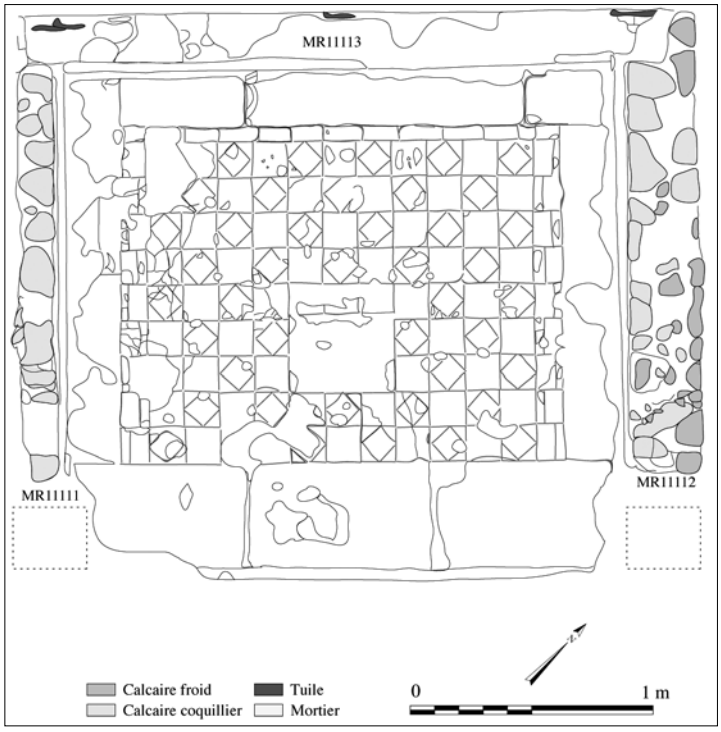


Fig. 6. Dessin de l'*opus sectile* de la pièce 2 (G. Marchand, P. Thollard).

touré d'une bordure composée de rectangles et différente pour le fond et les côtés (12 cm de largeur pour l'une et 24 cm pour les deux autres). Une bande de raccord de 45 cm de largeur entoure toute la pièce jusqu'au seuil fait de trois grandes dalles d'1,50 m de longueur sur 90 cm de largeur. Les quelques éléments du pavement encore en place indiquent un jeu entre le blanc (en marbre) et le noir (en schiste). Le marbre semble utilisé avec parcimonie, uniquement pour les éléments de petites dimensions : triangles encadrant les carrés posés sur la pointe et petits rectangles longs des bordures.

La partie centrale présente une empreinte particulière qui n'est pas celle d'un *emblema*, contrairement à ce qu'on pourrait croire tout d'abord. D'une part, l'empreinte laissée dans le mortier est tout à fait caractéristique d'une forte pression exercée à cet endroit au moment du séchage. En outre, la finesse de l'épaisseur du mortier et l'irrégularité de sa surface sont liées à la mise en place d'un élément taillé mais non scié. Enfin, à l'arrière et sur les côtés on remarque des bandes sans décor (respectivement de 24 cm et de 6 cm de largeur) qui indiquent un défaut d'ajustement du pavement à l'objet scellé. Or, dans le cas d'un *emblema*, on ne voit pas très bien pourquoi les artisans n'auraient pas utilisé tout l'emplacement prévu. Il faut donc probablement voir à cet emplacement un élément en pierre déjà taillé (un socle d'autel ou de statue) et dont les dimensions ne correspondaient pas aux dimensions théoriques du canevas du pavement. Il est possible que l'installation de cet élément appartienne à une deuxième phase d'utilisation de la pièce.

Les parois

Les deux murs latéraux présentent les traces de fixation de larges plaques de marbre et de schiste organisées en deux registres et séparées par une petite moulure en saillie à 0,60 m du sol (fig. 7).

La partie basse est constituée de plaques de schiste noir qui prend une patine légèrement bleutée et dont quelques éléments sont encore en place, en particulier dans l'angle nord-ouest (fig. 7). Le dessin des traces laissées dans le mortier oriente vers la restitution de grandes parois lisses, sans baguettes de séparation verticales entre les plaques. On peut ainsi restituer deux plaques sur chaque paroi, de hauteur identique (0,60 m) mais dont la largeur varie de 1,20 m à 1,90 m,



Fig. 7. Le mur ouest de la pièce 2 vue de l'est (P. Thollard).

les plaques les moins larges étant situées vers le fond de la pièce.

La partie médiane devait présenter de grandes plaques en marbre blanc à veines gris-bleu, marbre très fréquemment utilisé dans la décoration du centre monumental. Un fragment de ce marbre est encore accroché à un des tenons, et nous avons pu retrouver des chutes de ce même matériau prises dans le mortier du sol (ce qui indique, par ailleurs, la mise en place des décors pariétaux avant l'installation de l'*opus sectile)*. L'emplacement des tenons de fixation et les traces dans le mortier indiquent la présence de plaques régulières de 0,80 m de largeur pour 1 m de hauteur, au moins. À l'extrémité nord, au contact avec le mur du fond, on trouve deux plaques plus petites ajustées aux dimensions restantes (0,30 m à l'ouest et 0,40 m à l'est). Les empreintes verticales visibles sur le mur occidental dans lesquelles on pourrait voir au premier abord les traces de baguettes de séparation, doivent être interprétées en réalité comme les négatifs des plans de cassure laissés en bordure de plaque après la découpe à la scie (Bessac 1986, 223-230). Du reste, ces traces ne se rencontrent pas sur le mur oriental.

La moulure de séparation est taillée dans du marbre blanc saccharoïde légèrement veiné de bleu[4]. Un exemplaire de cette moulure a été retrouvé dans la collection lapidaire du site, provenant des fouilles du monument corinthien en 1988. Elle correspond parfaitement à une des empreintes laissées dans le mortier (partie nord du mur ouest). Un autre fragment de cette même moulure était pris dans le mortier de l'*opus sectile*, sans doute cassé au moment de la taille ou en vue de l'ajustement des angles. Les empreintes, parfois profondes, laissées dans le mortier montrent que l'arrière était taillé souvent très grossièrement. La disposition très irrégulière des tenons de fixation indique également que les éléments étaient de longueur variable, seule la hauteur étant constante (7,5 cm). La modénature se compose de bas en haut d'un quart-de-rond renversé de 1,5 cm, d'un cavet de 2,5 cm et d'un talon renversé de 3 cm, les éléments étant séparés par des listels plats.

On ne possède aucun élément permettant de restituer le décor de la partie supérieure des murs.

Comparaisons, datation

Le type de composition géométrique de *l'opus sectile* correspond aux motifs Q (carré droit) et Q2 (carré sur la pointe inscrit dans un carré droit) définis par F. Guidobaldi (Guidobaldi 1985, 183), un des types de décor les plus répandus à l'époque romaine (Blake 1930, 40 ; Guidobaldi 1994, 452). C'est aussi un des plus précoces, remontant à l'époque augustéenne voire plus tôt encore pour les pavements en matériaux mixtes (Guidobaldi 1985, 223), l'utilisation de matériaux non marmoréens et la bichromie étant des critères supplémentaires d'ancienneté (Blake 1930, 49).

4- Leur provenance ne peut être assurée avec certitude pour l'instant. On peut simplement conjecturer que l'origine la plus probable est la région de Carrare.

Le pavement de Murviel, par son motif et les matériaux utilisés, correspond donc parfaitement à l'horizon chronologique augustéen proposé pour le deuxième état du portique nord.

Pour l'Italie, V. Glibert (Glibert 2006, 44-50) a relevé un certain nombre de comparaisons essentiellement à Pompéi et Herculanum. Mais les cas recensés ne sont jamais véritablement identiques, aussi bien pour le décor que pour les matériaux[5]. Soit, comme pour l'*oecus* 10 de la maison au Squelette à Herculanum (Guidobaldi 1985, pl. 7, fig. 5) ou la salle distyle 69 de la villa d'Oplontis (Guidobaldi 1985, pl. 7, fig. 5), le rapprochement se fait par les matériaux mixtes mais le motif n'est pas exactement le même (composition de seuls Q2) ; soit, comme dans le *triclinium* o de la maison de Caecilius Jucundus (Guidobaldi 1985, pl. 10, fig. 2) ou le *cubiculum* 1 de la maison de Cornelius Rufus à Pompéi (Guidobaldi 1985, pl. 11, fig. 1) le motif est identique mais il s'agit exclusivement de marbres. En outre, la datation proposée reste souvent très approximative, élaborée à partir des styles picturaux[6].

En Narbonnaise, les comparaisons sont peu nombreuses : une quinzaine, tout au plus, en prenant en compte les motifs Q et Q2 utilisés dans d'autres compositions[7]. Dans tous les cas, on a affaire à des monuments privés et jamais (pour autant que l'on sache) à des monuments publics mais on sait que ces derniers ont été très souvent l'objet de récupérations systématiques. En outre, on a souvent peu de certitude concernant la datation, la plupart des pavements étant issus de fouilles anciennes. Le rapprochement le plus probant est la pièce C de la maison IV du Clos de la Lombarde, à Narbonne, qui présente une composition identique à celle de Murviel à ceci près qu'ici c'est du calcaire blanc qui est associé au schiste et non du marbre (Sabrié & Sabrié 2004, 58-59)[8]. La datation proposée est également un peu plus tardive (entre 15 p.C. et 50 p.C.).

Le décor des murs offre encore moins de points de comparaison. Les quelques exemples mis en évidence pour des monuments publics sont d'une richesse bien supérieure et sans doute aussi un peu plus tardifs[9]. Mais les quantités de fragments de placages et d'éléments de corniches en marbre qu'on trouve sur tous les sites[10] attestent la fréquence de ce genre de décor aussi bien pour les demeures privées que pour les monuments publics.

L'organisation du décor en registres séparés par une moulure de transition est très courante. Mentionnons quelques exemples italiens. À Baïes, un mur de soutènement à pilastres de la sixième terrasse de la *villa dell'Ambulatio* est décoré de deux registres de marbre gris séparés par une plinthe de marbre clair (Digelmann 2007, 424, fig. 9). À Ostie, le décor des murs de l'*ambiente* D de la *domus di Via della Caupona* présente une plinthe blanche séparée de panneaux gris par une petite baguette de marbre blanc, dans une sobriété commandée par le besoin de mettre en valeur un *emblema* mural en *marmor numidicum* et en *marmor lucullaneum* (Bianchi & Bruno 2004, 210-213). À Ostie toujours, mais à une époque bien plus tardive (début du IV^e^ s. p.C.), les parois du *cubiculum* B et du *tablinum* D de la maison d'Amour et Psyché présentent cette même organisation mais avec une plinthe plus réduite et une partie médiane beaucoup plus développée (Becatti 1961, 28-30, pl. CCX, 47 et 49). Dans les deux cas, le décor des parois est associé à un pavement d'*opus sectile* en marbres polychromes (damier de Q2 pour le *cubiculum* et composition complexe pour le *tablinum*) : on est bien éloigné de la simplicité de l'époque augustéenne.

5- Villa de Poppée, *Oplontis* (Guidobaldi *et al.* 1994), *Giglio Porto* (Rendini 1994), *Pompei* (Coralini 2001 ; Guidobaldi & Vincenti 2004 ; Glibert 2006, 46-47), *Cremone* (Pitcher & Volonti 2004), Capri, villa tibérienne (Guidobaldi 1999), dans le Piémont (Mercando 1996).

6- 40-15 a.C. pour le pavement de la maison au Squelette ; entre 15 a.C. et 79 p.C. pour la villa d'Oplontis, la maison de Caecilius Jucundus et celle de Cornelius Rufus.

7- Aix-en-Provence (Guyon *et al.* 1998, 50), Avignon (Lavagne 1979, 34-37), Fréjus (Rivet *et al.* 2000, 252), Narbonne (Dellong 2002, 355-356 ; Sabrié & Sabrié 1989, 233-235 ; Sabrié & Sabrié 2004, 54-57 ; Sabrié & Sabrié 2004, 105-106), Saint- Pierre et Senos (Lavagne 1979, 117), Vaison-la-Romaine (Lavagne 2000, 135-136), Vienne (Lancha 1981, 30-31).

8- Les autres pavements d'*opus sectile* de la maison IV sont plus différents. Les pièces A et B présentent des compositions Q2 x Q3 (carré droit inscrit dans un carré sur la pointe inscrit lui-même dans un carré droit) en marbres polychromes. Seules les bordures sont en schiste. Datation : tout début du I^er^ s. p.C. (Sabrié & Sabrié, dir. 2004, 54-57, fig. 58 ; 61-62, fig. 61). À noter que la même composition en damier Q x Q2 se retrouve sur une mosaïque découverte lors d'un diagnostic archéologique rue Édouard-Herriot (Dellong 2003, 355-356).

9- Ainsi la curie de Nîmes (Balty 1960, 125-126) et le monument du jardin du Palais de Justice à Fréjus (Rivet *et al.* 2000, 191-192).

10- Voir, à titre d'exemple, la publication des marbres provenant d'Aix-en-Provence par P. Digelmann (Digelmann 2003 et 2007).

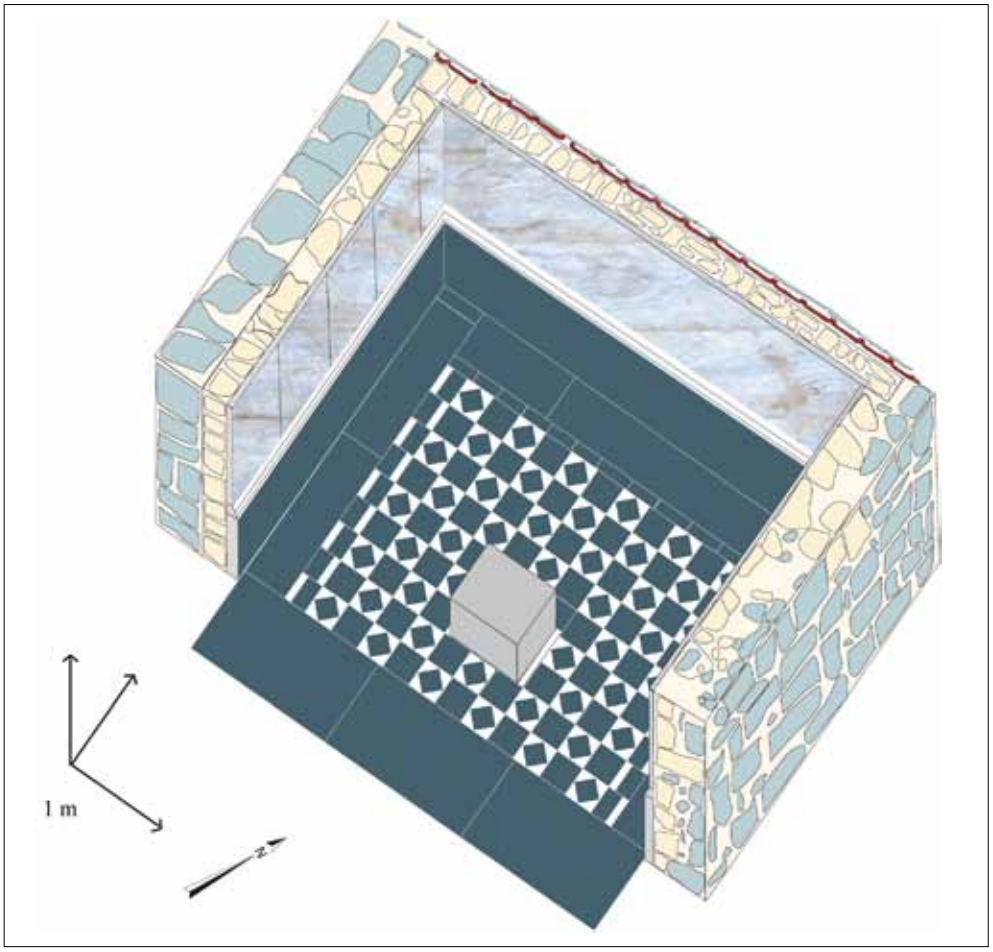


Fig. 8. Essai de restitution axonométrique de la pièce 2 (G. Vincent).

La pièce 2 de l'ensemble monumental du Castellas est décorée de façon relativement simple avec un sol d'*opus sectile* en matériaux mixtes où domine le schiste et des parois recouvertes de plaques de schiste et de marbre gris-bleuté (fig. 8). Les décors du sol et celui des murs répondent à un même programme décoratif qui privilégie l'unité d'ambiance en utilisant les mêmes matériaux, le schiste et le marbre, ainsi que le même jeu des couleurs, blanc, noir et gris-bleu. La recherche d'unité décorative a, semble-t-il, été poussée assez loin puisque l'utilisation du même matériau, le schiste, pour la bordure de l'*opus sectile* et pour la plinthe des parois conduit à faire disparaître la limite entre le sol et les murs. Cette particularité trouve son explication dans la fonction réservée à la pièce qui est uniquement un espace décoratif (exèdre ou chapelle) conçu, tel un écrin, pour mettre en valeur un élément (autel votif ou statue) placé au centre. Ce dernier a disparu mais on peut imaginer que sa richesse devait justifier un environnement relativement sobre, jouant principalement sur l'opposition entre les teintes sombres du schiste et celles plus claires du marbre blanc et du marbre gris-bleu.

La pièce 7

La pièce 7 est la plus orientale des salles en arrière du portique nord dégagées actuellement (fig. 4). À la différence des pièces 1 et 2, elle résulte de l'intégration

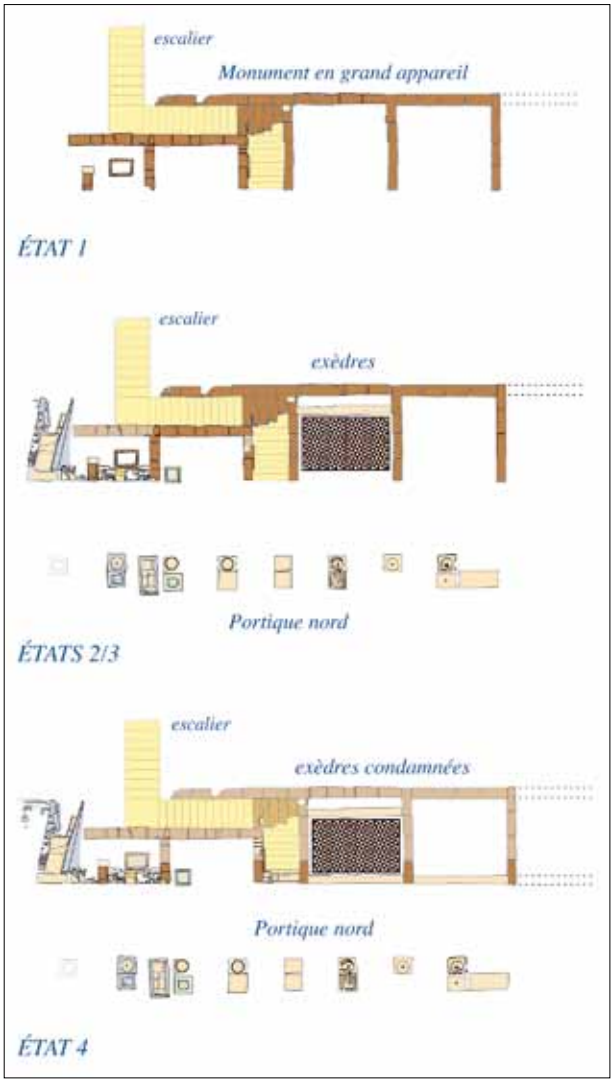


Fig. 9. Les différents états du secteur monumental (P. Thollard).

(ou de la réutilisation) dans l'ensemble monumental augustéen d'une construction appartenant à un état antérieur (fig. 9). La salle originelle fait partie du monument "tardo-hellénistique" adossé à la colline. À l'origine, la salle dessine presque un carré de 4,40 m de largeur sur 4,50 m de profondeur, ouverte entièrement au sud et limitée par trois murs en grand appareil de calcaire coquillier assemblés à joints vifs (état 1). Son intégration au centre monumental d'époque augustéenne (états 2/3) ne change pas sa forme mais réduit sa profondeur au sol d'un mètre par rapport à la construction précédente. La réduction est opérée par la construction d'un muret transversal, en petit appareil lié au mortier, établi à environ 0,50 m du mur du fond, large de 0,50 m et haut de 0,90 m. La base est ornée d'une moulure en calcaire coquillier, partiellement enduite et peinte. L'arase supérieure, très régulière, portait à l'origine un couronnement en calcaire coquillier dont on a retrouvé un des éléments dans le comblement supérieur de la pièce. Le profil de la moulure est symétrique de celui de la base. La hauteur totale était de l'ordre de 1,10 m. Sur le mur du fond, à hauteur de l'arase du muret, on aperçoit une série de trous d'encastrement percés à intervalles réguliers. Ils étaient destinés à recevoir des chevrons s'appuyant, à l'autre extrémité, sur la partie supérieure du muret, à l'arrière de la moulure de couronnement. Sur l'estrade était installé un plancher qui a disparu. L'ensemble formait un petit podium qui devait supporter des éléments décoratifs, probablement des statues.

La mosaïque

Le nouvel espace ainsi défini a reçu un pavement de mosaïque à décor géométrique, blanc, noir et rouge (fig. 10). Le tapis central, encadré par un filet noir, est une composition orthogonale "d'ailes de moulin" tangentes (*Décor,* 198a). Ici, le motif est une opposition de triangles rectangles isocèles, alternativement blancs et noirs, formant un carré souligné par un double filet de tesselles en terre cuite rouges. La bande de seuil a été détruite lors du bouchage de la salle (état 4).

Le motif "d'ailes de moulin" semble faire son apparition durant la période républicaine, d'abord limité à la bande de seuil, comme dans la maison du Cithariste à Pompéi (Blake 1930, pl. 32, fig. 4). À partir du milieu du I^er^ s. a.C., le motif s'étend au tapis central. On en rencontre quelques exemples à Pompéi en relation avec des peintures de la fin du deuxième style pompéien et du début du troisième style (Fontana 1993, 107) : ainsi, par exemple, dans le *cubiculum* x de la Maison des Noces d'Argent construit vers le troisième quart du I^er^ s. a.C. (Ehrhardt 2004, 131-133, fig. 540-541 ; Pernice 1938, pl. 17, 2). Les formes du répertoire républicain s'enrichissent et se complexifient à partir du I^er^ s. p.C. et, selon F. Fontana, la mosaïque de la pièce i de la villa maritime de Barcola dont les triangles blancs sont encadrés d'un filet noir et les noirs d'un blanc constituent une sorte de transi-



Fig. 10. La pièce 7 vue de l'ouest (P. Thollard).

tion entre le motif simple républicain et celui plus chargé du Ier s. p.C. (Fontana 1993, 107, fig. 20a et 20b). La mosaïque de Murviel dont les carrés sont soulignés par un filet rouge et dont la datation remonte au plus tard au changement d'ère, entre parfaitement dans ce cadre d'analyse.

Les peintures

Les murs latéraux de la salle ainsi que le mur de podium portaient des peintures encore partiellement en place, mais sur une faible hauteur[11]. Les enduits trouvés en grande quantité dans le comblement de la pièce ne proviennent pas de l'effondrement des parois. Nous ne connaissons donc que la partie basse du décor des murs est et ouest. Il est possible, en revanche, de restituer entièrement le décor du mur du podium dont la hauteur est estimée, comme on l'a dit, à 1,10 m. En tenant compte de la présence des deux moulures, de base et de couronnement, la hauteur de la partie peinte est de 0,66 m.

- Paroi ouest

La paroi ouest est conservée sur 2,90 m de longueur et 0,70 m de hauteur, au maximum (fig. 11A). À la base, la plinthe noire est couronnée de deux filets, un blanc et un noir. Au-dessus, la zone présente une décoration bipartite. À gauche de la paroi, se trouve un champ rouge ocre avec des filets verts et, à droite, un fond blanc sur lequel se détachent deux pilastres. Le champ rouge ocre s'étend sur une longueur de 1,20 m. Il présente un motif répétitif de cadres rectangulaires (ou de méandres[12]), matérialisés par un filet vert.

À droite, le champ rouge ocre est interrompu par un premier pilastre blanc. Le second pilastre est distant du premier de 0,98 m de fût à fût. Entre les deux se développe un champ blanc sur lequel se trouve un filet noir qui les relie au niveau de la moulure supérieure de la base comme une ligne de sol. Le corps des pilastres est encadré d'un filet noir. Leur base est composée d'un quart-de-rond renversé blanc flanqué d'un filet noir au-dessus et en-dessous, et posé sur une mouluration rectangulaire blanche. Les filets noirs matérialisent un jeu d'ombre destiné à accentuer la modénature de la base du pilastre. Le profil est simplifié sur le fond blanc et à l'inverse plus détaillé sur le fond rouge ocre. Un creusement situé dans le centre du premier pilastre est matérialisé par une forme rectangulaire composée d'un fond ocre jaune bordé de filets marron et rouges.

À droite du second pilastre, se développe un fond rouge bordeaux qui se prolonge sur le mur de podium de la paroi nord. Au-dessus, on trouve un filet noir

11- On n'a pas de traces d'enduit peint sur le mur du fond, mais celles-ci ont pu disparaître.

12- Il a été impossible de vérifier s'il s'agissait de méandre ou non, car l'espace entre chaque filet n'est pas régulier et se trouve modifié par la déformation de la paroi.



Fig. 11. Les peintures en place sur les parois ouest (A) et nord (B) de la pièce 7 (O. Vauxion).

puis un fond vert qui correspond vraisemblablement à l'amorce de la zone médiane. Des tracés préparatoires à la cordelette ont été observés sur le champ rouge ocre, au niveau des filets verts, ainsi que sur le fond blanc en dessous du second pilastre.

• Paroi est

La paroi orientale (2,30 m de longueur et 0,60 m de hauteur maximale dans l'angle nord) est beaucoup moins bien conservée que celle de l'ouest mais son organisation semble similaire (fig. 10). À gauche, sur une plinthe noire, surmontée d'un filet blanc, on distingue l'amorce de la base moulurée d'un pilastre sur un fond rouge bordeaux, lui-même limité par un filet noir qui souligne l'angle de paroi. Sur le fond rouge bordeaux, se détachent un filet blanc dessinant une forme rectangulaire et, en-dessous, des traces de motifs blancs indéterminés. Le dessin du pilastre vert est très usé. La moulure semble identique à celles des pilastres de la paroi ouest (quart-de-rond renversé). Quelques plaques qui ont glissé de la limite supérieure de la plinthe ont été récupérées dans l'effondrement. Elles permettent de supposer la présence d'un deuxième pilastre vert sur un fond rouge bordeaux. Deux plaques indiquent la limite supérieure entre la plinthe noire et un champ vert qui semble se développer entre les deux pilastres comme le fond blanc de la paroi ouest. Sur une plaque de l'effondrement, on peut observer la naissance d'un filet ocre jaune, à partir du quart-de-rond renversé de la base du pilastre. D'autres plaques de l'effondrement semblent évoquer les différentes moulurations qui se trouvaient sur les pilastres. Malheureusement, il n'a pas été possible de les replacer précisément sur la paroi est, même s'il est naturel de les y associer, d'après leur carré de prélèvement.

• Le mur du podium

La paroi nord (fig. 11B) n'est pas complète. Elle présente deux lacunes aux abords du mur ouest, mais celles-ci sont peu importantes et n'affectent pas la compréhension d'ensemble du décor. L'enduit repose sur une base moulurée en calcaire coquillier dont la partie inférieure est enduite et peinte en noir. Au-dessus de la moulure, on trouve un filet blanc puis un filet d'encadrement noir. Le décor d'imitation de placage de marbre est organisé en compartiments

faussement symétriques par rapport à un compartiment central et alternant des fonds de couleurs. De gauche à droite on trouve : un compartiment rouge bordeaux, puis ocre jaune, vert foncé, vert clair, rouge bordeaux, ocre jaune, vert foncé, vert clair et rouge bordeaux. Chaque compartiment est bordé de filets noirs et traversé de veines marron parfois rehaussées de blancs, imitant le marbre. La continuité entre le décor de cette paroi et celui des murs latéraux est assurée par le fond de couleur rouge bordeaux présent dans chacun des angles.

- Comparaisons, chronologie

Les éléments conservés en partie basse (imitations d'architecture et de placage de marbre) suffisent pour rattacher les peintures de la pièce 7 aux décors d'inspiration du II^e^ style pompéien. La présence des pilastres trouve un parallèle intéressant à Nîmes, dans un contexte daté du milieu du I^er^ s. a.C.[13] Plus généralement, c'est dans la future province Narbonnaise que se concentrent la plupart des peintures de II^e^ style dont on situe traditionnellement le développement au cours des deuxième et troisième quarts du I^er^ s. a.C. (Barbet 1985a, 182). Les exemples les plus connus sont ceux de *Glanum*[14]. Mais on en rencontre aussi dans l'Hérault, à Ensérune (Barbet 2008, 44, fig. 34), à Aumes[15] et Vendres[16]. Sur le secteur monumental lui-même, plusieurs lots d'enduits peints ont été étudiés à la suite des premières fouilles[17]. Les peintures appartenaient à des constructions situées au sud de l'esplanade centrale et détruites lors de la mise en place de l'ensemble augustéen. Les décors, dont certains assez recherchés, se rattachent tous au II^e^ style et peuvent dater des années 40-20 a.C. (Sabrié *et al.* 1996).

Conclusion

Le décor en place sur les murs de la pièce 7 est en rapport avec la nouvelle disposition de la salle et son intégration au centre monumental (fig. 12). L'élément essentiel est la création d'une estrade installée au fond de la salle. La nouvelle disposition conditionne d'abord la décoration du mur qui la borde aménagé comme un mur de podium avec des éléments décoratifs réels (les moulures de base et de couronnement) et imités par la peinture (placages de marbre). Elle conditionne également la décoration des murs latéraux : les pilastres (peut-être représentés avec des effets de perspective) donnent l'illusion de véritables architectures, à l'image de portiques encadrant le podium d'un temple. Tout répond à la volonté de mettre en scène ou, pour mieux dire, de mettre en perspective architecturale les éléments disposés sur l'estrade qu'on ne peut qu'imaginer mais qui étaient vraisemblablement des statues (en marbre ou en bronze : on a des vestiges des deux types).

Conclusion générale

L'exploration du site est loin d'être terminée et l'étude des secteurs dégagés ne fait que commencer. On se gardera donc de toute conclusion générale et définitive, en attendant les surprises que nous révèlera la fouille des autres salles encore enfouies, à l'est, sous les éboulis de la colline. Cependant, on peut faire quelques remarques. D'une part, l'organisation du portique nord donne l'impression de régularité et d'homogénéité avec des exèdres de dimensions voisines et disposées de manière identique, ouvrant toutes sur le portique par une large baie. Mais chacune présente une organisation interne et un volume différents : banquettes latérales pour la pièce 1, emplacement central réservé pour la pièce 2, estrade contre le mur du fond pour la pièce 7. À ces aménagements particuliers correspond un décor spécifique, adapté à l'architecture de chacune. L'identité des matériaux et de leur mise en œuvre sur le sol et les murs de la pièce 2 a pour effet de réduire l'espace décoré à une sorte d'écrin destiné à mettre en valeur l'élément central. À l'inverse, la peinture sur les murs de la salle 7 tend par la représentation d'architectures à agrandir l'espace et à créer des perspectives qui valorisent les éléments disposés au fond sur l'estrade. Il y a un programme décoratif non pas unique

13- Rue Saint-Laurent (Sabrié & Demore 1991, 72, notice 28).
14- La maison aux Deux alcôves et la maison de Sulla (Barbet 1990).
15- Sur le plateau sommital des Mazes (Barbet 1985b, 182 et 195, fig. 6). L'interprétation des vestiges partiellement dégagés en 1950 est discutée (Mauné 2003, 320).
16- Villa de Primuliac (Barbet 2008, 47, fig. 37-39).
17- L'essentiel provenait des remblais de construction de la salle principale du monument corinthien : sondage II de la fouille de G. Escallon en 1989-1990 (Gassend *et al.* 1994-1995, 75-81).

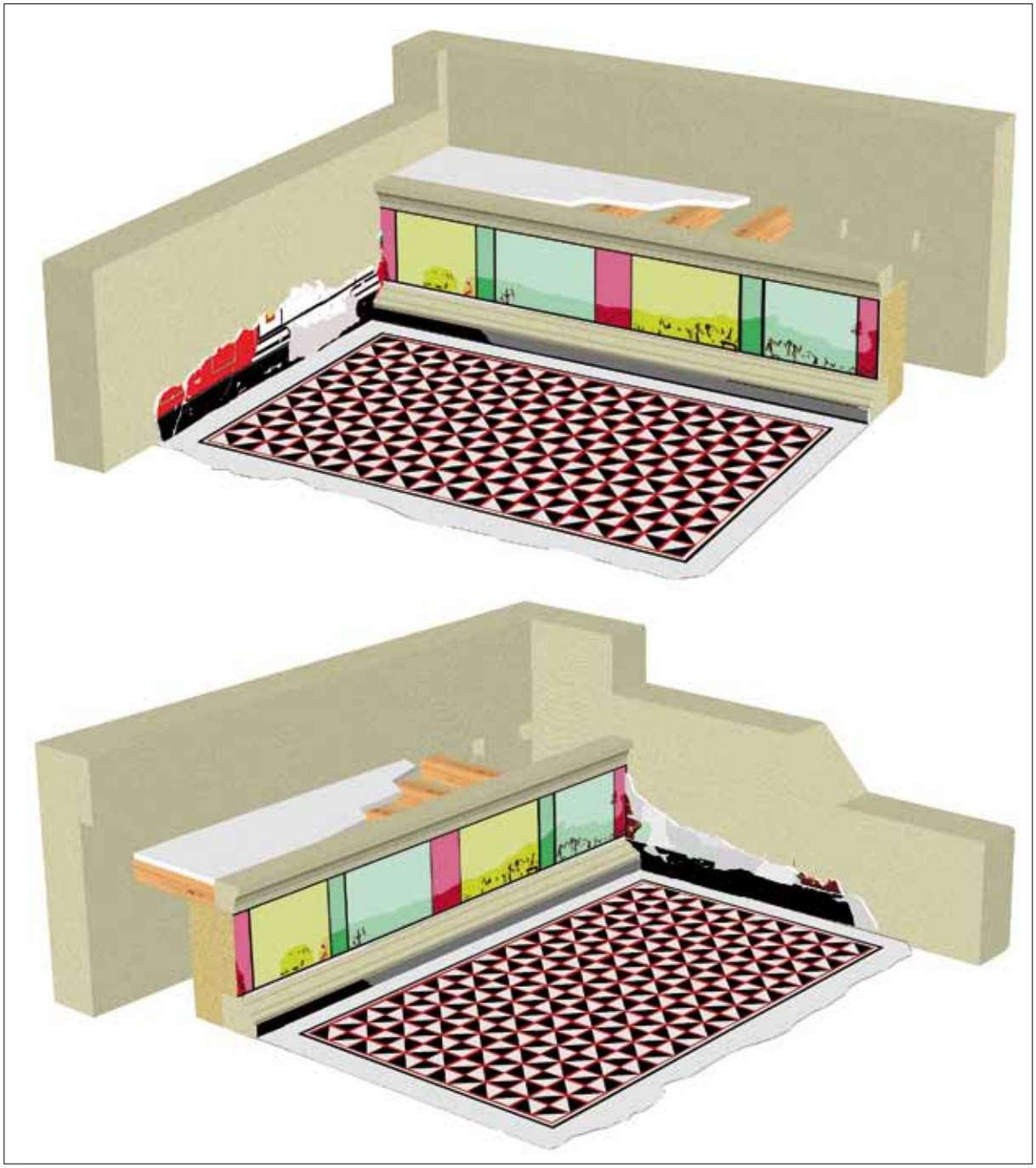


Fig. 12. Essai de restitution axonométrique de la pièce 7 : les parois ouest et nord (en haut) et nord et est (en bas) (G. Chapelin).

mais adapté à chaque pièce (même s'il y a une unité chronologique). Dans le cas du centre monumental de Murviel, les salles en arrière du portique nord, telles les pièces 2 et 7, sont des sortes de petites chapelles qui ont fait l'objet chacune d'un programme décoratif distinct en rapport avec les objets qu'elles abritaient. C'est l'une des particularités de cet ensemble monumental dont la singularité apparaît de plus en plus nettement au fil des campagnes de fouilles.